

HONORAIRES DE TRANSACTION HORS DIVISION

<u>PRIX NET VENDEUR EN €</u>	<u>HONORAIRES EN €</u>
≤ 50 000	6000
50 001 à 100 000	8000
100 001 à 140 000	10 000
140 001 à 160 000	12 000
160 001 à 190 000	13 000
190 001 à 240 000	14 000
240 001 à 270 000	15 000
270 001 à 300 000	16 000
300 001 à 350 000	17 000
350 001 à 370 000	19 000
370 001 à 400 000	20 000
400 001 à 420 000	22 000
≥ 420 001	6%

HONORAIRES DE TRANSACTION EN DIVISION (hors terrains)

<u>PRIX NET VENDEUR EN €</u>	<u>HONORAIRES EN €</u>
≤ 30 000	6000
30 001 à 60 000	7000
60 001 à 80 000	10 000
80 001 à 100 000	12 000
100 001 à 150 000	15 000
150 001 à 180 000	16 000
180 001 à 200 000	17 000
200 001 à 220 000	18 000
220 001 à 250 000	20 000
250 001 à 270 000	22 000
270 001 à 300 000	23 000
300 001 à 320 000	24 000
320 001 à 350 000	25 000
350 001 à 370 000	26 000
370 001 à 400 000	28 000
400 001 à 450 000	30 000
≥ 450 001	6 %

HONORAIRES DE TRANSACTION TERRAINS A BATIR

PRIX NET VENDEUR EN €	HONORAIRES TTC EN €
≤ 60 000	8000
60 001 à 80 000	10 000
80 001 à 100 000	12 000
100 001 à 150 000	15 000
150 001 à 200 000	18 000
200 001 à 250 000	20 000
250 000 à 300 000	22 000
300 001 à 350 000	24 000
≥ 350 000	7%

HONORAIRES DE TRANSACTION TERRAINS NON CONSTRUCTIBLES

PRIX NET VENDEUR EN €	HONORAIRES EN €
0 à 19 999	1 500
20 000 à 49 999	5 000
50 000 à 99 999	10 000
100 000 et +	10 %

HONORAIRES PROMOTEURS

Dans le cadre d'une transaction pour la vente d'un bien à un promoteur les honoraires seront de 10% TTC du prix net vendeur.

HONORAIRES FONDS DE COMMERCE

PRIX NET VENDEUR EN €	HONORAIRES EN €
≤ 60 000	6000
60 001 à 80 000	7 000
80 001 à 100 000	10 000
100 001 à 250 000	15 000
≥ 250 000	6%

BAREME D'HONORAIRES

B2B

Dans le cadre d'une collaboration avec un autre professionnel qui nous apporte un dossier de vente en division, et dont nous détiendrons les mandats de vente, les honoraires sont les suivantes :

Prix net vendeur en euros	Honoraires TTC en euros
≤ 150 000	20% du prix net vendeur
≥ 150 001 à 299 999	12% du prix net vendeur
≥ 300 000	10% du prix net vendeur

BAREME D'HONORAIRES

LOCATION

LOCATION – HABITATION MEUBLEE ET NON MEUBLE	
PART LOCATAIRE	
Visite, dossier et rédaction du bail	<ul style="list-style-type: none"> • Zone non tendue : 8€ /m2 • Zone tendue : 10€ /m2 • Zone très tendue : 12€ /m2
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • 3€ du m²

LOCATION – HABITATION NON MEUBLEE	
PART PROPRIETAIRE	
Visite, dossier et rédaction du bail	<ul style="list-style-type: none"> • Zone non tendue : 8€ /m2 • Zone tendue : 10€ /m2 • Zone très tendue : 12€ /m2
Entremise	<ul style="list-style-type: none"> • 1% du loyer annuel hors charges
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • 3€ du m²
Pour les logements inférieurs à 50m² habitable, les honoraires de location (visite, dossier, bail et état des lieux)	<ul style="list-style-type: none"> • FORFAIT : 650 euros TTC

Les honoraires de relocation sont offertes pour les baux à usage d'habitation non meublés dans le cas où le locataire partirait au cours de sa première année de location.

LOCATION – HABITATION MEUBLEE	
PART PROPRIETAIRE	
Etat des lieux pour tous les logements de 50m² ou +	<ul style="list-style-type: none"> • 5€ du m²
Pour les logements inférieurs à 50m² habitable, les honoraires de location (visite, dossier, bail et état des lieux d'entrée)	<ul style="list-style-type: none"> • FORFAIT : 650 euros TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre le locataire et le propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

LOCATION – PARKING & GARAGE	<ul style="list-style-type: none"> • 15% TTC du loyer annuel hors charges à partager pour moitié entre le locataire et le propriétaire
LOCATION – COMMERCES ET LOCAL PROFESSIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> • 18% TTC du loyer annuel hors charges à la charge exclusive du preneur

BAREME D'HONORAIRES

GESTION LOCATIVE

NOS PRESTATIONS	MANDAT DUREE 1 AN	MANDAT DUREE 3 ANS
Encaissement et recouvrement des loyers, charges et allocations	✓	✓
Lettre de rappel, relance, mise en demeure, recouvrement amiable	✓	✓
Tenu des comptabilités propriétaires et locataires	✓	✓
Règlement pour votre compte des charges et autres frais éventuels...	✓	✓
Arrêtés des comptes mensuels	✓	✓
Gestion des éventuels conflits	✓	✓
Gestion et suivi des travaux d'entretiens ou menus travaux dont le montant est inférieur ou égal à 400€HT	✓	✓
Révision annuelle des loyers et renouvellement des baux, avenants et autres...	✓	✓
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	✓	✓
Récupération de la taxe d'ordures ménagères	✓	✓
Vérification des assurances obligatoires et des contrats d'entretien	✓	✓
Conseils en matière de législation, fiscalité	✓	✓
Aide à la déclaration foncière	✓	✓
HONORAIRES	8% TTC* DES SOMMES ENCAISSEES	7% TTC DES SOMMES ENCAISSEES

***Les honoraires pour les garages et parking sont automatiquement de 8% TTC du loyer charges comprises peu importe la durée du mandat.**

Les prestations non incluses dans les forfaits du barème d'honoraires de la gestion locative :

- ASSURANCE LOYER IMPAYE ET PROTECTION JURIDIQUE POUR LES LOGEMENTS A USAGE D'HABITATION : 2.40% DU LOYER CHARGES COMPRISES ;

GLI TOTALE* 100% LOYERS GARANTIS

(nous contacter pour + d'informations)

- ASSURANCE GLI POUR LES BAUX COMMERCIAUX : 3.80% TTC du montant du loyer charges comprises
- ASSURANCE VACANCE LOCATIVE BIENS A USAGE D'HABITATION : 4.90% TTC du montant du loyer charges comprises
- GESTION DES SINISTRES : déclaration, représentation du propriétaire en expertise (déplacements inclus), établissement des devis et suivi des travaux, encaissements des indemnités et reversement après contrôle : vacation horaire 78€HT/heure passée.
- GESTION ET SUIVI DES TRAVAUX : 4% TTC du montant du devis HT lorsque les travaux excèdent le montant de 400€ HT
- FRAIS ADMINISTRATIFS LIES A LA FIN DE GESTION : 80€ TTC ;